

## Informations municipales

### Enquête publique

En vue de régulariser la situation administrative des installations de robinetterie industrielle qu'elle exploite 9 avenue Jean Jaurès à FEYZIN la société KD VALVES a effectué une demande d'autorisation pour poursuivre l'exploitation de ses installations de fabrication.

» **L'enquête se déroulera pendant un mois du 11 décembre 2006 au 12 janvier 2007 inclus.**

M. Claude GARCON, désigné en qualité de commissaire enquêteur sera présent à la mairie de FEYZIN les lundi 11 décembre, jeudi 21 décembre, jeudi 28 décembre 2006 et jeudi 4 janvier 2007 de 9h à 12h et vendredi 12 janvier de 14h30 à 17h30.

### Catéchisme

La semaine précédant le 8 décembre, les enfants du catéchisme vendront les lumignons qu'ils auront décorés, au profit du téléthon. Merci de leur réserver un bon accueil.

» **La célébration du 8 décembre aura lieu à 17h15 à l'église de Solaize**

### Les enfants de l'Ozon

L'Harmonie des Enfants de l'Ozon vous convie à sa « Soirée Paëlla » qui aura lieu le samedi 27 janvier 2007 à partir de 20h, à l'espace Louise Labé (Saint Symphorien d'Ozon). En amuse-gueule, le Big Band de Givors vous jouera quelques standards de jazz et un DJ vous emmènera jusqu'au bout de la nuit.

» **Tarifs : 20 € et 11 € pour les moins de 12 ans. Réservation au 06 89 92 22 83.**

L'inscription ne sera définitive qu'à réception du règlement au 13 rue Centrale (Saint Symphorien d'Ozon) ou au 133 rue de la Clavelière (Solaize).

» <http://les-enfants-de-l-ozon.com>

### Info travaux sur la commune

Il y a de nombreux travaux qui perturbent la circulation et la tranquillité sur la commune.

» **Rue de la Clavelière, les travaux concernant l'eau potable sont finis !**

La SDEI a réalisé d'importants travaux de remplacement des canalisations en plomb rue de la Clavelière. Ces canalisations sont reliées à un réseau principal qui alimente la partie ouest de la commune.

Compte tenu de **l'importance de ce réseau et de la complexité des travaux réalisés**, ces derniers ont duré plus longtemps que prévu.

La municipalité a fait diligence auprès des entreprises concernées pour accélérer les travaux, et pour que les riverains soient dérangés le moins possible

### » Côte de Chanvre et rue du Rhône, enfin rendues à la circulation après la tempête

Dans la nuit de vendredi 24 au samedi 25 novembre 2006, le vent a soufflé très fort sur notre commune ! Résultat des arbres se sont abattus sur la chaussée, et notamment le plus important d'entre eux s'est couché de manière spectaculaire à la fois côte de chanvre et rue du Rhône.

Dans un premier temps, les deux voies ont été obstruées. Les pompiers se sont chargés de rendre accessible la rue du Rhône. Les services du Grand Lyon, en charge de la remise en état des lieux étant débordés, l'arbre n'a pu être dégagé que mercredi, après maintes et maintes demandes de la municipalité, rendant à nouveau accessible la côte de chanvre et la rue du Rhône.

### » Carrefour Pilon, Croix Rouge et Repos, dernière phase des aménagements

Les opérations d'enfouissement des réseaux électriques s'achèvent. Il aura fallu batailler près de 5 mois avec EDF pour que les coupures d'électricité, initialement prévues pendant l'été, soient faites. Il est bien entendu impossible d'enfouir des réseaux sous tension. La Voirie peut à présent intervenir pour boucher tous les trous et effectuer toutes les réparations de chaussée en fin de travaux.

**Du 5 au 15 décembre, la circulation sera donc en alternée dans le secteur** pour permettre le bon déroulement de cette dernière phase d'aménagement. Les plantations sont elles programmées en février 2000.

## Esthétique et fin de travaux

Les travaux réalisés dans le cadre d'un permis de construire ou d'une déclaration de travaux doivent être **conformes au projet autorisé**, et notamment, lorsque des murets sont construits, ils doivent être enduits comme prévu initialement.

## Sécurité et taille des haies

Il est rappelé aux propriétaires dont le terrain est clôturé par des haies que celles-ci **ne doivent pas déborder sur le domaine public**, et notamment sur les trottoirs. En effet, de nombreuses haies mal taillées obligent les piétons à se déporter sur la route et à se mettre en situation dangereuse. Merci à tous pour votre civisme.

## Déclaration de travaux

Il est rappelé à l'ensemble des habitants que préalablement à la réalisation de travaux de faible importance, une demande de déclaration de travaux exemptés de permis de construire est obligatoire (formulaire à retirer en mairie).

Pour tout renseignement, contacter le service urbanisme de la Mairie au 04 78 02 82 67 ou le site Internet <http://www.mairie-solaize.fr/municipalite/formalites.html>

## Annonces

» **A vendre 2 pneus neige** Michelin 205/65/R15 – Tél. : 04 78 02 73 40

» **A louer T3** à Marennes 60 m<sup>2</sup>, dans ancienne ferme rénovée, appartement sur 2 niveaux.

*Rez-de-chaussée* : cuisine – séjour – salle de bain – wc – petite terrasse.

*Etage* : 2 chambres – cabinet de toilette – propriété close – 2 places de parking – 540 €/mois – chauffage fuel.

Tél : 04 78 96 96 39.